



COMMUNIQUE DE PRESSE

MasterCard et l'AEPM (Association Européenne Payez Mobile) annoncent la publication de spécifications interopérables pour le paiement mobile sans contact en France et à l'international

Ces spécifications ouvrent la voie au déploiement massif du paiement sans contact sur téléphone mobile en France. A terme les consommateurs pourront payer plus largement leurs achats en mode sans contact avec leur téléphone mobile dans les points d'acceptation MasterCard® *PayPass*™

Paris, le 2 Décembre 2010 – MasterCard et l'AEPM (Association Européenne Payez Mobile) annoncent la publication de spécifications interopérables assurant aux consommateurs la compatibilité de la solution de paiement chargée sur la carte SIM de leur téléphone mobile AEPM avec tous les terminaux de paiement sans contact MasterCard® *PayPass*™ déployés en France et à l'étranger.

MasterCard et l'AEPM ont abouti conjointement à une solution de paiement de proximité sans contact sur téléphone mobile, conforme aux standards internationaux. Cette coopération permet d'assurer l'interopérabilité de la solution pour les porteurs de téléphones mobiles AEPM sur les terminaux de paiement sans contact MasterCard® *PayPass*™ déployés en France et à l'étranger. Elles ouvrent la voie du déploiement massif du paiement sans contact sur téléphone mobile en France, en permettant à terme aux consommateurs d'effectuer des transactions avec leur mobile de la manière la plus large possible.

Cette solution se fonde d'une part sur les spécifications de l'AEPM, fruit des expérimentations initiées dès 2006 à Caen et à Strasbourg, et qui décrivent l'ensemble des composantes du périmètre de la transaction sans contact (fonctionnelles, ergonomiques, techniques et sécuritaires). Elle s'appuie d'autre part sur l'application de paiement Mobile MasterCard® *PayPass*™, spécifiée en avril 2010 et conforme aux standards internationaux. Regroupant le fonctionnement et l'ergonomie du moyen de paiement adapté à un téléphone mobile, ces spécifications interopérables s'adressent à l'ensemble des industriels et entreprises intervenant dans le développement du paiement sans contact. L'ensemble de ces nouvelles spécifications AEPM, qui comprendront le guide de mise en œuvre de Mobile MasterCard® *PayPass*™ dans cette architecture SIM-based, seront disponibles en janvier 2011.

Dans le prolongement des expériences de Caen et Strasbourg en 2006, dans le cadre de l'expérimentation commerciale à grande échelle menée à Nice depuis le printemps 2010, et dans la perspective du développement de nouveaux « Territoires sans contact » en 2011 à l'initiative du Ministère de l'Industrie, la publication de ces spécifications basée sur des standards internationaux est un élément clé pour accélérer le déploiement du paiement mobile sans contact en France et en Europe.



Emmanuel Petit, Président et Directeur Général de MasterCard France, a déclaré : « La publication de ces spécifications, qui inclut l'utilisation de l'application de paiement MasterCard® *PayPass*™ confirme l'engagement de MasterCard dans le développement du paiement sans contact. Elle élargit l'accès des consommateurs à des solutions de paiement mobile qui facilitent leur vie quotidienne et qui contribuent au développement du commerce.»

Willy DUBOST, Président de l'AEPM, a déclaré : « cet accord souligne la pertinence des travaux effectués depuis des années par les membres de l'AEPM autour de leur volonté commune de développer le paiement sans contact avec son mobile. L'engagement de MasterCard à leurs côtés permet donc de proposer aux commerçants comme aux particuliers des solutions de paiement sans contact conformes aux standards internationaux qui seront déployées à grande échelle »

A propos de MasterCard Europe et MasterCard Worldwide

MasterCard Europe est une société en charge de la gestion des activités de MasterCard Worldwide pour l'Europe. Établie à Waterloo (Belgique), MasterCard Europe collabore avec 51 pays européens répartis jusqu'aux frontières orientales de la Russie.

Leader dans le domaine des paiements, MasterCard Worldwide se positionne au cœur du commerce pour faciliter la vie des consommateurs partout dans le monde. MasterCard s'appuie sur un modèle économique original bâti autour de trois piliers - la franchise, le traitement et le conseil - pour répondre aux besoins de l'industrie des paiements. MasterCard favorise le commerce en tissant des liens économiques indispensables entre institutions financières, autorités publiques, porteurs de cartes et commerçants partout dans le monde. En 2009, les produits MasterCard ont généré un volume global d'activités de 2,500 milliards de dollars dans le monde.

Alimenté par le réseau de MasterCard Worldwide – le réseau de paiement le plus rapide au monde -, MasterCard traite plus de 22 milliards de transactions chaque année et 140 millions de transactions par heure avec un temps de réponse moyen de 140 millisecondes et une fiabilité de 99,9%. MasterCard favorise l'évolution du commerce mondial à travers son portefeuille de marques telles que MasterCard®, Maestro® et Cirrus® dans les domaines du crédit, du débit et du prépayé et sa plateforme de technologies innovantes comme *MasterCard PayPass*™ et *MasterCard inControl*™. MasterCard est présent dans 210 pays. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.mastercard.com. Vous pouvez également nous suivre sur Twitter :@mastercardnews.



A propos de l'AEPM

L'AEPM (Association Européenne Payez Mobile) a été fondée en Octobre 2008 afin de favoriser et d'accélérer le déploiement du paiement mobile sans contact. Les membres de l'association sont aujourd'hui :

Les banques : BNP-Paribas, Crédit Agricole-LCL, Crédit Mutuel-CIC, La Banque Postale, le Groupe BPCE (Réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne), la Société Générale et le Crédit Mutuel Arkéa.

Les opérateurs de téléphonie mobile : Bouygues Télécom, NRJ Mobile, Orange et SFR.